

TARIFS D'ÉLECTRICITÉ 2015 PROFESSIONNELS

COMPOSITION DES PRIX

Le prix de l'électricité est composé de quatre parties distinctes qui reflètent la structure des activités liées à l'électricité :



ENERGIE ÉLECTRIQUE

Montant pour l'électricité fournie



UTILISATION DU RÉSEAU RÉGIONAL

Montant de distribution qui correspond au prix d'acheminement du courant sur le réseau local et régional.



UTILISATION DU RÉSEAU NATIONAL

Montant d'acheminement qui correspond au prix du transport du courant sur le réseau national à très haute tension géré par Swissgrid. Ce montant inclut désormais l'ensemble des services système de régulation du réseau.



TAXES PUBLIQUES ET ÉMOLUMENTS

Ensemble des redevances dues aux collectivités publiques. Ces montants sont entièrement reversés à la Confédération, aux cantons et aux communes. Ils financent, entre autres, le développement des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et/ou le développement durable.

HORAIRE HEBDOMADAIRE HEURES PLEINES / HEURES CREUSES



Les personnes qui souhaitent opter pour un profil double (heures pleines / heures creuses) doivent s'équiper d'un comptage double, dont les frais d'installation sont à leur charge. Pour les locataires, l'accord du propriétaire du logement est nécessaire.

VOTRE ENGAGEMENT, VOTRE CHOIX EN TOUTE LIBERTÉ

Les contrats Energies Libres vous permettent de choisir le moyen de production et la provenance de votre électricité.

CONTRATS ÉNERGIES LIBRES	TERRE SUISSE Produit de référence	TERRE ROMANDE + 1.5 ct./kWh*	TARIF STANDARD - 0.2 ct./kWh**
PROVENANCE	100 % suisse	100 % suisse romande Certifié 	Non déterminée
PRODUCTION	60 % hydraulique 40 % nucléaire	100 % renouvelable	Non déterminée
AVANTAGES	Outil de suivi des consommations Conseils pratiques	Outil de suivi des consommations Conseils pratiques Bon de réduction de 100.- (sur des appareils électroménagers efficients)	—

* soit un surcoût d'environ 7 % sur votre facture.

** soit environ 1 % de moins sur votre facture.

VOTRE PROFIL DE CONSOMMATION

VOUS CONSOMMEZ MOINS DE 60 000 KWH PAR ANNÉE

Simple : profil de base, s'appliquant à la majorité des ménages et petites entreprises.

Double : ce profil est conseillé aux ménages avec application thermique (pompe à chaleur, chauffage électrique, chauffe-eau) ou possédant une colonne de lavage et séchage ainsi qu'un lave-vaisselle ou tout autre appareil à forte consommation d'électricité pouvant être enclenché durant les heures creuses.

VOUS CONSOMMEZ PLUS DE 60 000 KWH PAR ANNÉE

Pro – BT DUP Faible : ce profil, avec composante de puissance sur l'acheminement, s'applique lorsque la DUP* est inférieure ou égale à 3 000 heures par année.

Pro Intensif – BT DUP Haute : Ce profil, avec composante de puissance sur l'acheminement s'applique lorsque la DUP* est supérieure à 3 000 heures par année.

VOUS CONSOMMEZ PLUS DE 1.5 GWH PAR ANNÉE AVEC UNE PUISSANCE SUPÉRIEURE À 500 KW

Pro – MT DUP Faible : ce profil MT, avec composante de puissance sur l'acheminement, s'applique lorsque la DUP* est inférieure ou égale à 3 000 heures par année.

Pro Intensif – MT DU P Haute : ce profil MT, avec composante de puissance sur l'acheminement, s'applique lorsque la DUP* est supérieure à 3 000 heures par année.

POUR EN SAVOIR DAVANTAGE :
WWW.ROMANDE-ENERGIE.CH

* DUP (h) est obtenue en divisant la consommation annuelle (kWh) par la puissance maximale mensuelle ¼ horaire moyenne (kW).

VOTRE PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ

ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

CONTRATS ÉNERGIES LIBRES :

	HP ct./kWh	HC ct./kWh	HP ct./kWh	HC ct./kWh	HP ct./kWh	HC ct./kWh
TERRE SUISSE						
TERRE ROMANDE						
TARIF STANDARD						

CONSOMMATION INFÉRIEURE À 60 000 KWH PAR ANNÉE

Simple	10.26		11.76		10.06	
Double	11.61	7.63	13.11	9.13	11.41	7.43

CONSOMMATION SUPÉRIEURE À 60 000 KWH PAR ANNÉE

Pro	10.76	7.06	12.26	8.56	10.56	6.86
Pro intensif	9.65	6.32	11.15	7.82	9.45	6.12

CONSOMMATION MOYENNE TENSION, CONSOMMATION SUPÉRIEURE À 1.5 GWH PAR ANNÉE ET PUISSANCE SUPÉRIEURE À 500 KW

Moyenne tension – Pro ¹	10.76	7.06	12.26	8.56	10.56	6.86
Moyenne tension – Pro intensif ¹	9.65	6.32	11.15	7.82	9.45	6.12

¹ Puissance minimum facturée : 600 kW

Energie réactive facturée : 2.82 ct./kVArh à partir d'un cos φ inférieur à 0.90. Pour les clients ayant exercé leur droit d'éligibilité, une participation unique dès CHF 750.00 HT sera perçue pour la mise en service du système de transmission de données, ainsi qu'un abonnement de CHF 45.00 HT/mois pour couvrir les frais de ces transmissions.

HP : heures pleines
HC : heures creuses

Prix en CHF hors taxes et TVA 8 %.

UTILISATION DU RÉSEAU RÉGIONAL

HP ct./kWh	HC ct./kWh	Abonnement CHF/mois	Puissance CHF/kW/mois
4.65		5.00	–
5.45	2.87	6.00	–
3.21	2.02	–	2.83
2.60	1.40	–	4.36
0.71	0.52	–	1.26
0.42	0.17	–	1.99

UTILISATION DU RÉSEAU NATIONAL & SERVICES SYSTÈME

HP ct./kWh	HC ct./kWh	Puissance CHF/kW/mois
1.25		–
1.38	0.98	–
1.03	0.84	0.43
0.93	0.75	0.65
1.14	0.98	1.16
0.89	0.73	1.83

S'AJOUTENT AUX PRIX CI-CONTRE :

Les **prestations dues aux collectivités publiques** Romande Energie, respectivement les Services industriels de la commune de Bussigny, reversent en totalité aux différents organes publics :

- Les taxes fédérales pour la promotion des énergies renouvelables (RPC) et la protection des eaux et des poissons : 1.1 ct./kWh
- La taxe cantonale pour la promotion des énergies renouvelables (art. 40 LVLEne) : 0.18 ct./kWh*
- L'émolument cantonal (art. 19 LSecEI) : 0.02 ct./kWh
- L'émolument communal pour l'usage du sol (art. 20 LSecEI) : 0.70 ct./kWh

- La taxe pour l'efficacité énergétique (art. 20 LSecEI) : 0.70 ct./kWh*

Prix en CHF hors TVA 8 %. Sous réserve de modification des taxes et émoluments par les Autorités.

*Non assujettie à la TVA.